

Perpignan, le 7 décembre 2021



Madame Emmanuelle SAURA
Directrice Territoriale Occitanie
SNCF Réseau
2 Esplanade Compans Caffarelli
Immeuble Toulouse 2000 – Bât E
31000 TOULOUSE

FRANÇOIS
CALVET

Madame la Directrice,

SENATEUR DES
PYRENEES-
ORIENTALES

Je souhaite, par la présente, solliciter votre attention concernant la décision de la Direction Régionale de SNCF Réseau de ne pas renouveler, au 31 décembre 2021, la convention qui autorise la circulation du Train Rouge.

Cette décision unilatérale sans concertation préalable est lourde de conséquences pour cette ligne ferroviaire reliant Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) et Saint-Martin Lys (Aude).

SECRETARE DE LA
COMMISSION DES AFFAIRES
EUROPEENNES

En effet, la Société Anonyme du Train Rouge (autrefois Train du Pays Cathare et du Fenouillèdes) exploite depuis 2002, dans le cadre de conventions passées entre la SNCF, le Syndicat Mixte du Train Rouge et la SA du Train Rouge, un train touristique dénommé « Le Train Rouge », véritable outil de promotion touristique, fédérateur de l'ensemble des opérateurs de tourisme : offices de tourisme des collectivités, hébergeurs, restaurateurs, opérateurs de déplacements doux et d'activités de pleine nature, tout le long de son parcours, sous le label « La Vallée du Train Rouge ».

MEMBRE DE L'ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Ainsi, la décision de la SNCF de se désengager de la maintenance de cette ligne entraînant par voie de fait l'arrêt de toute circulation ferroviaire porte un coup d'arrêt préjudiciable aux collectivités locales, au dynamisme du tourisme et à la promotion des productions locales de ce territoire.

MEMBRE DE LA
COMMISSION DE
L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

Vous comprendrez donc aisément que si cette décision devait être effective ce serait contraire au développement touristique et économique de ce territoire situé à la jonction des vallées de l'Agly et de l'Aude, en totalité inclus dans le Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes en cours de création.

MAIRE HONORAIRE DU
SOLER



Aussi, c'est la raison pour laquelle, je demande à la SNCF de surseoir à cette décision et vous sollicite afin que puisse être initiée, dans les meilleurs délais, une réunion avec l'ensemble des partenaires concernés.

Je vous remercie vivement par avance de votre diligence à l'égard de cette requête d'une particulière importance et vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

Bien cordialement

François CALVET
Sénateur des Pyrénées-Orientales